



Offre Sélectiz: *des réponses à vos questions les plus fréquentes. En complément du kit de mise en marché*



Marketing Réseaux NGAM Distribution – Achevé de rédiger le 31/03/2017.

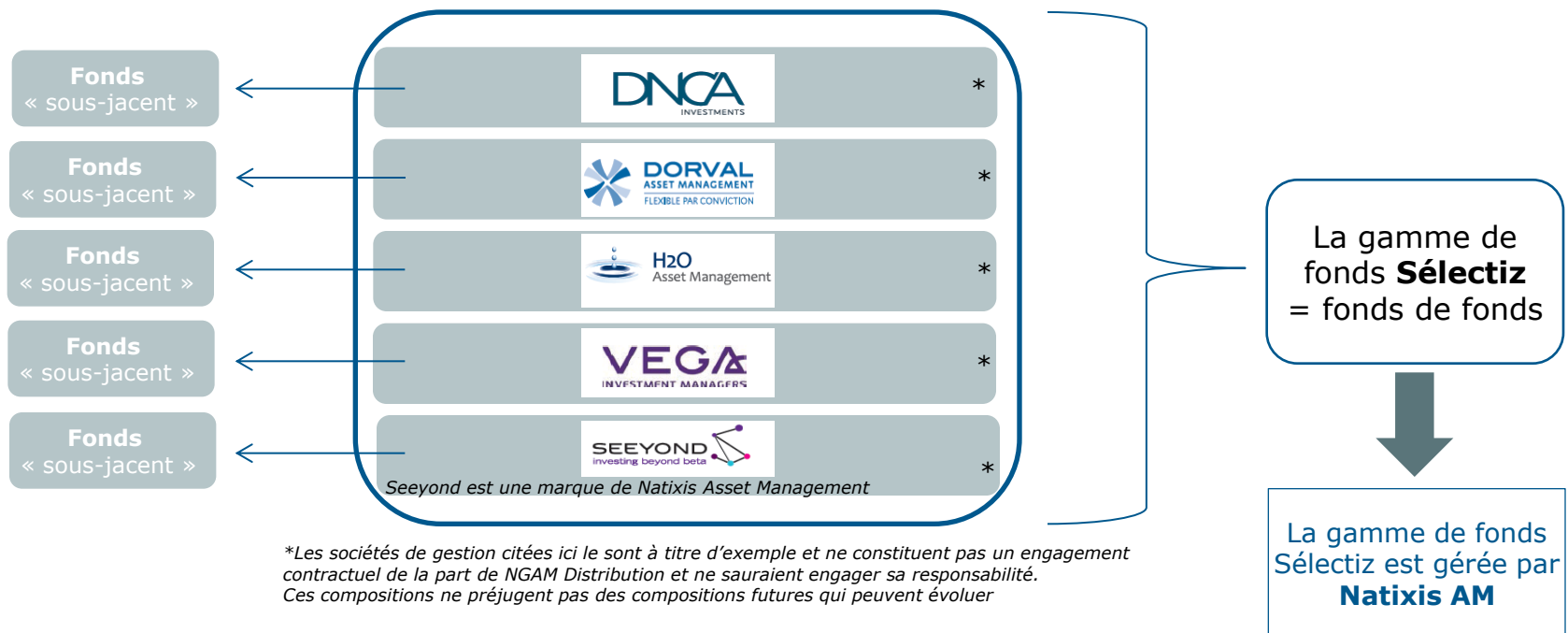
DOCUMENT STRICTEMENT RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS DES CAISSES D'ÉPARGNE. NE PAS DIFFUSER AUX CLIENTS. CETTE PRÉSENTATION EST SANS VALEUR CONTRACTUELLE ET NE CONSTITUE PAS UN CONSEIL EN INVESTISSEMENT. TOUTE MODIFICATION PORTÉE SUR CE DOCUMENT ET/OU TOUTE UTILISATION PARTIELLE DES INFORMATIONS RELÈVENT DE LA SEULE RESPONSABILITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT DISTRIBUTEUR.

1. *Qui gère les fonds Sélectiz?*
2. *Quelles sont les compositions des portefeuilles Sélectiz à date et où les trouver ?*
3. *Eligibilité des supports: quels produits dans quels contrats et pour quels clients ?*
4. *Quels sont exactement les frais pour le client ?*
5. *Quel est le positionnement de l'offre Sélectiz par rapport aux autres produits existants (SP85, AP80, APE, APO) ?*
6. *Focus sur Sélection Protection 85, fin de commercialisation*

1. Qui gère les fonds Sélectiz?

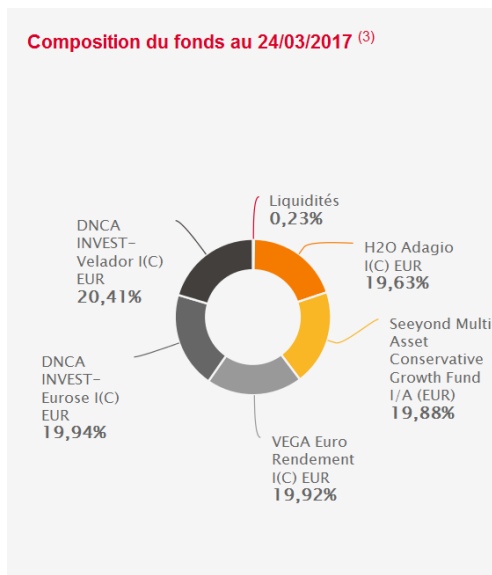
Les fonds **Sélectiz**, **Sélectiz Plus** et **Sélectiz PEA** sont gérés par la société de gestion **Natixis Asset Management**.

Ils sont constitués de plusieurs fonds appelés « **fonds sous-jacents** » qui sont gérés par d'autres sociétés de gestion du Groupe (DNCA, H2O, DORVAL, VEGA IM, etc.).



2. Quelles sont les compositions des portefeuilles Sélectiz à date et où les trouver?

- Vous pouvez retrouver les compositions au lancement des fonds Sélectiz dans **le kit de mise en marché (slides 15->18)**
- Vous pouvez retrouver les compositions fin de mois dans les **nouveaux reportings**, disponibles sur le site internet des Caisses d'Epargne: <https://www.caisse-epargne.fr/espace-opc/gamme-selectiz>
- Vous pouvez enfin retrouver les compositions des fonds Sélectiz actualisées chaque jour à l'adresse internet suivante: <https://www.caisse-epargne.fr/espace-opc/gamme-selectiz> en cliquant ensuite sur le fonds Sélectiz qui vous intéresse.



Source: site internet <https://www.caisse-epargne.fr/espace-opc/gamme-selectiz>

Gamme Sélectiz

Sélectiz - PRODIGE 1000

101,01 €

3 ans

Diversifié

Graphique

Caractéristiques du fonds

Englobe

Frais

Documents

A noter: sur cette page internet, retrouvez tous les documents en 1 clic: **fiche produit, reporting, DICI, prospectus**

3. Eligibilité des supports: quels produits dans quels contrats et pour quels clients ?

- Les 3 fonds Sélectiz sont éligibles à l'ensemble des contrats d'assurance-vie de la Caisse d'Epargne (avec les assureurs Natixis Assurance et Ecureuil-vie). Cela concerne par exemple les contrats d'assurance-vie: Nuances, Millevie, PAV – (CNP/Natixis Life/LMP/AEP/AXA/Generali).
- Seul le fonds **Sélectiz PEA** est éligible au PEA. Par ailleurs il est éligible au transfert «Fourgous»
- Les 3 fonds Sélectiz sont commercialisables par l'ensemble des conseillers (GC, GCP, CAGP, Directeurs d'agence) mais en revanche, ces produits ne sont pas commercialisables auprès des clients dits « Novices ».

Sélectiz PEA
(uniquement)
est éligible
aux contrats
FOURGOU

	Catégories Clients	Novice	Apprenti	Averti	Expert
	Sélectiz	X	✓	✓	✓
	Sélectiz Plus	X	✓	✓	✓
	Sélectiz PEA	X	✓	✓	✓
	Catégories Conseillers	GC	GCP	CAGP	Directeur d'agenc
	Sélectiz	✓	✓	✓	e ✓
	Sélectiz Plus	✓	✓	✓	✓
	Sélectiz PEA	✓	✓	✓	✓

A noter que l'ensemble des fonds doivent être proposés en fonction de l'appétence aux risques, de l'horizon de placement envisagé, de l'objectif et des besoins du client.

4. Quels sont exactement les frais pour le client ?

Il existe plusieurs typologies de frais mais les plus pertinents pour le client sont les frais qu'il va réellement payer : on les appelle **frais courants** (ou frais réels).

Attention: les « frais de gestion maximum » sont souvent mentionnés mais ne sont pas une bonne estimation de ce que paiera le client. En effet, ils correspondent au pire des scénarios avec notamment des investissements dans les fonds sous-jacents les plus chers. Ce cas de figure (bien que possible) est peu probable.

En effet, les **frais courants** correspondent à une estimation de ce que paiera le client. Ci-après, vous trouverez les frais courants* estimés pour les 3 produits Sélectiz:

	Sélectiz	Sélectiz Plus	Sélectiz PEA
Frais courants (= Frais de gestion et de fonctionnement + commissions de mouvements)	1.26%	1.69%	2.05%

**Frais courants en % de l'Actif Net estimés sur la base de la composition actuelle à fin mars 2017 et des commissions de mouvement estimées pour l'exercice 2016. Les frais cités ici ne préjugent pas des frais futurs sur ces 3 fonds.*

Dans la **fiche produit** ou le **DICI** de Sélectiz par exemple, on retrouve ces frais courants:

Frais de gestion ⁽¹⁾ maximum	0,95 % TTC de l'actif net Le Fonds n'ayant pas encore clôturé son premier exercice comptable (première clôture décembre 2017), les frais indiqués correspondent aux frais de gestion estimés que le Fonds devrait supporter pour l'exercice à venir : 1,26 % l'actif net (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement). Dont rétrocession au réseau distributeur : 0,48 % TTC de l'actif net
Frais indirects maximum ⁽¹⁾	0,65 % TTC de l'actif net. Les frais indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres fonds. Ces frais seront amenés à évoluer selon la composition de Sélectiz dans la limite des frais indirects maximum indiqués ci-dessus.

Extrait de la Fiche Produit de Sélectiz

FRAIS	
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.	
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.	
L'investisseur peut obtenir des réductions de frais en fonction du montant effectif des frais d'entrée.	
Frais prélevés par le FIA	1,26%*
Frais courants	
Frais prélevés par le FIA	
Commission de surperformance	Néant
* Le FIA n'ayant pas encore clôturé son premier exercice comptable, seule une estimation des frais courants est mentionnée. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.	

Extrait du DICI de Sélectiz pour l'année 2017

5. Quel est le positionnement de l'offre Sélectiz par rapport aux autres produits diversifiés existants (SP85, AP80, APE, APO) ?



SP85 et AP80, supports majeurs de diversification ces dernières années, avec un **positionnement unique** alliant **protection partielle** en capital et **exposition à un large spectre d'actifs financiers**.

La contrainte de plafond de collecte à respecter pour ces fonds, associée à l'ambition du Groupe de développement de l'épargne financière, nous ont amenés à créer dès maintenant de nouvelles offres, aux côtés des autres fonds des Sélections.

Les fonds Sélectiz, nouvelles offres au sein des Sélections:

En contrepartie d'un risque plus élevé que SP85 et AP80 (absence de protection du capital), ils peuvent prétendre à un surcroît de performance sur la durée.

Depuis fin mars, SP85 et AP80 ont quitté les Sélections.

Pour autant **ils ne disparaissent pas et continuent d'être gérés activement**.

ESPERANCE DE RENDEMENT / NIVEAU DE RISQUE REPRESENTÉ PAR LA VOLATILITE

APE et APO comme les 3 fonds Sélectiz, sont **des fonds de fonds diversifiés, avec marges de manœuvre**.

- APE et APO sont gérés par un **gérant allocataire : Natixis Asset Management**, qui sélectionne soigneusement différents fonds sous-jacents et revoit leur pondération en fonction de ses anticipations et de son expertise des marchés financiers.
- Les 3 fonds Sélectiz combinent plusieurs fonds sous-jacents gérés par **différents gérants allocataires du Groupe**. Chaque gérant allocataire exploite les marges de manœuvre au sein de son fonds en fonction de ses propres anticipations. Les fonds Sélectiz, par la combinaison de plusieurs approches de gestion financière du Groupe, vont un cran plus loin encore dans la diversification.

Source NGAM 20/03/2017

IRR: Indicateur de risque et de rendement - L'indicateur risque rendement présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. Le niveau de l'indicateur de risque et de rendement indiqué dans ce document est celui en vigueur à la date du 31/03/2017

Volatilités 3 ans au 20/03/2017 sauf pour les 3 fonds Sélectiz pour lesquels nous présentons la fourchette de volatilité telle que décrite dans la plaquette clients et pour Allocation Protection 80 pour lequel il s'agit de la volatilité depuis la création au 11/02/2015.

Pour chacun des fonds cités, il existe un risque de perte en capital. Pour connaître la classification le niveau de risque et les objectifs de gestion des fonds cités se reporter au prospectus. Ces données sont sans valeur contractuelle et ne constituent pas un conseil en investissement. Elles sont réalisées à titre d'exemple, ne constituent pas un engagement contractuel de la part de NGAM Distribution et ne sauraient engager sa responsabilité.

6. Focus sur Sélection Protection 85, fin de commercialisation

Réponse à quelques questions récurrentes

« SP85 quitte les Sélections. Va-t-il disparaître et être absorbé par un autre fonds? »

Le fonds quitte les gammes « à commercialiser ». Cela signifie qu'il ne fait plus partie des quelques fonds activement promus et proposés aux clients. Pour autant, il ne disparaît pas et n'évolue pas dans sa gestion.

Il continue d'être géré au quotidien, conformément à la stratégie d'investissement décrite au sein de son DICI et cherche à délivrer de la performance sur la durée tout en assurant à tout moment son engagement formel de protection partielle en capital.

« Reste-t-il géré activement? »

Oui, le fonds est géré activement. Il n'est pas monétarisé, d'ailleurs s'il l'était, il ne pourrait pas s'exposer aux marchés comme il le fait.

Comme depuis son lancement, SP85 est géré activement, faisant évoluer la répartition entre les poches d'actifs dynamiques et prudents en fonction des anticipations de marché de l'équipe de gestion.

Dans un contexte de marché chahuté pendant plus d'un an et ce jusque fin d'année dernière, les gérants avaient fait le choix d'une stratégie défensive afin de préserver prioritairement cette protection des porteurs à tout moment et allouaient une part limitée à la poche dynamique.

Depuis le début d'année et du fait d'une meilleure visibilité sur les marchés, l'équipe a revu à la hausse la part d'actifs dynamiques : pour exemple, celle-ci est passée de 30% de l'actif fin juillet 2016 à quasi 37% à fin février de cette année. A noter que le niveau le plus haut avait été atteint peu après le lancement (88% d'exposition le 27/11/2012) et que le niveau d'exposition le plus faible avait été constaté le 08/02/2016 avec 23% d'exposition aux actifs dynamiques (choix de l'équipe de gestion compte tenu du contexte de marché).

« SP85 conserve-t-il du potentiel de performance pour l'avenir? »

Le fonds conserve du potentiel de performance pour l'avenir. Le fonds a préservé sa capacité à participer aux hausses des marchés et a entamé depuis quelques mois déjà sa réexposition à la poche dynamique compte tenu d'une meilleure visibilité sur les marchés (Cf. point précédent).

Dans un contexte de fortes incertitudes de marchés en 2016 notamment, l'équipe de gestion avait fait le choix d'une stratégie défensive afin de préserver la protection partielle en capital en réduisant l'exposition en phase de baisse, ce qui n'avait pas permis de profiter pleinement de toutes les phases de rebond.

« Nos clients détenteurs ont-ils un intérêt à rester investis sur SP85? »

Sauf si les besoins et projets des clients ont évolué, il nous semble intéressant pour les détenteurs de rester investis.

En effet, la protection permanente partielle du capital dont le porteur bénéficie grâce à SP85 n'a pas d'équivalent au sein des gammes et constitue un atout fort dans une stratégie de diversification de l'épargne. En outre, le fonds conserve son potentiel de performance à l'avenir, dont il peut être intéressant pour le client de bénéficier sur la durée.

Pour des clients éventuellement en moins-value sur SP85, rappelons comment l'approche défensive de gestion de SP85 depuis son lancement a montré son intérêt dans des périodes de forte volatilité, relativement à des fonds investis sur des marchés d'actifs dynamiques, dont notamment les actions. Et bien sûr soulignons encore l'importance de respecter la durée de placement recommandée qui correspond au délai minimum de détention que l'épargnant a intérêt à respecter, afin de chercher à tirer un avantage maximal du placement tout en minimisant les risques qu'il comporte.

« Sera-t-il pénalisant d'être parmi les derniers à sortir de SP85? »

Non, ce n'est pas pénalisant dans la mesure où le fonds est géré indépendamment des entrées et sorties des clients et que les souscriptions / rachats n'impactent pas la VL du fonds.

« Des rachats conséquents peuvent-ils impacter la valorisation du fonds pour ceux qui demeurent investis? »

Non, les souscriptions comme les rachats n'ont pas d'impact sur la performance du fonds.

MENTIONS LÉGALES

Ce document est destiné à l'usage strictement interne du réseau Caisses d'Epargne. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de NGAM S.A. ou NGAM Distribution (ci après « **NGAM** »).

Ce document constitue une présentation conçue et réalisée par NGAM Distribution à partir de sources qu'elle estime fiables. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. NGAM se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis.

La Gamme de FCP Sélectiz mentionnée dans le document a été agréé par l'Autorité des marchés financiers le 15/11/2016 et est gérée par Natixis Asset Management. Les DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) doivent être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les principales caractéristiques, le profil de risques et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un FCP sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Asset Management.

Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Natixis Asset Management et NGAM ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix ou à une notation d'un fonds ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier.

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et conformément aux conventions signées par la France, Natixis Asset Management exclut des fonds qu'elle gère directement toute entreprise impliquée dans la fabrication, le commerce et le stockage de mines anti-personnel et de bombes à sous munitions.

Natixis Asset Management

Société de gestion de l'ensemble des fonds cités dans ce document.

Société anonyme au capital de 50 434 604,76 euros, RCS Paris 329 450 738 dont le siège social est 21, quai d'Austerlitz – 75013 Paris, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP 90009 en date du 22 mai 1990.

NGAM S.A – *Société de gestion du fonds Harris Associates Global Equity Fund, compartiments de la SICAV de droit luxembourgeois Natixis International Funds(Lux) I*

Société de gestion des Sicav luxembourgeoises de Natixis Asset Management, autorisée conformément à la Directive 2009/65/CE. Société Anonyme au capital social de 2 000 000 € – RCS B 115843 - Siège social : 51, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

NGAM Distribution – *Succursale de NGAM S.A., immatriculée sous le numéro 509 471 173 au RCS de Paris- dont le siège social est 21 quai d'Austerlitz, 75013 Paris.*

BPCE - *Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 467 226 960 € - RCS Paris n° 493455042 - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris cedex 13 - BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro : 08045100*